

ARRETE N° 2024-274

**Composition de la commission consultative paritaire des agents contractuels
(CCP/AC)**

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Vu, le code de l'éducation ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté n° 2022-246 instituant la commission consultative paritaire à l'égard des agents contractuels exerçant leurs fonctions à l'Université Lumière Lyon 2 ;

Vu l'arrêté n° 2022-286 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission consultative paritaire des agents non contractuels ;

ARRETE

Article 1 : La commission consultative paritaire des agents non titulaires est constituée comme suit :

1. Représentants de l'établissement

1.1 Représentants titulaires

- Madame Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN, Présidente de l'université Lumière Lyon 2,
- Madame Irène GAZEL, Directrice générale des services,
- Monsieur Nicolas ESPINOSA, Responsable du service du budget,
- Monsieur Damien OBRIER, Responsable administratif et financier de composante,
- Madame Elise REUSSER, Responsable du service de la formation, du recrutement et du développement des compétences,
- Madame Catherine ZOCCARATO, Directrice des ressources humaines et de l'action sociale adjointe,
- Madame Béatrice MEZIERE, Responsable administratif et financier de l'institut de Psychologie,
- Monsieur Fabrice MANOHA, Directeur des Systèmes d'Information.

1.2 Représentants suppléants

- Monsieur Willy BEAUVALLET, Vice-président en charge des personnels, de l'action sociale et des ressources budgétaires,
- Monsieur Tanguy LEROY, Directeur de l'Institut de Psychologie,
- Madame Dawn GREEN, Enseignante-chercheuse,
- Madame Daniella BARDOT RIVIERE, Responsable administratif et financier de l'UFR LANGUES,
- Madame Tiphaine GETTO, Responsable du service des moyens généraux,
- Madame Cathy LOBRY, Directrice générale des services adjointe et Directrice de la vie étudiante et des campus,
- Madame Martine VERDENELLI, Directrice de la recherche et des études doctorales.

2. Représentants du personnel

2.1 Catégorie A

Titulaires :

- Madame Hélène CHAUVEAU, Chef de projet - CGT,
- Monsieur Marc Antoine BURIEZ, Responsable d'édition webmaster,
- Madame Justine BELDA, Assistante de communication.

Suppléants :

- Monsieur Gaston BOSHOUWERS, BIATSS projet,
- Madame Selma AKKARI, Chargée de communication,
- /

2.2 Catégorie B

Titulaires :

- Madame Anissa BELBEY, Référente communication et événementiel,
- / (siège vacant CGT)

Suppléants :

- Madame Laura NIEDDU, BIATSS projet,
- Monsieur Lorry CLUZEL, Technicien métier de la scène.

2.3 Catégorie C

Titulaires :

- / (siège vacant CGT)
- Monsieur Nicolas HOLLER, Agent d'entretien - CGT.
- Madame Myriam LAPRAND, Gestionnaire de scolarité

Suppléants :

- Madame Marion DELAIGUE, Secrétaire de direction,
- /
- /

Article 2 : Les membres de la commission consultative paritaire des agents contractuels sont désignés pour une période de quatre années, à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 3 : Mme Marie-Reine MARANDEL, en sa qualité de directrice générale des services adjointe en charge des ressources humaines de l'établissement, est désignée en tant que « membre invité » de la commission. Ce statut ne lui confère ni voix délibérative ni voix consultative. Elle est autorisée à assister à la commission lorsqu'elle siège en formation plénière ou en formation restreinte. Cette qualité lui est accordée jusqu'au renouvellement de la commission.

Article 4 : La Directrice générale des services de l'université Lumière Lyon 2 est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Lyon, le 11/07/2024

Pour la Présidente,
la Directrice Générale des Services,

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services adjointe
en charge des ressources humaines
et de l'action sociale

Irene GAZEL

Muriel Reine MARANDEL